

DÉCHETS

Covid-19 : la collecte des déchets en service minimum

Mis en ligne le **lundi 16 mars 2020**

Dans le cadre de la crise sanitaire du coronavirus, la collecte des déchets est susceptible de connaître des perturbations à partir du lundi 16 mars, priorité est donnée à la collecte des ordures ménagères.



Les consignes concernant les bacs sont les suivantes : les habitants doivent sortir leur bac à ordures ménagères (couverture bordeaux) au jour habituel de collecte et le laisser sorti jusqu'à ce qu'il soit collecté. Des retards sont à prévoir. Les bacs jaunes doivent rester remisés à domicile.

Les perturbations touchent également la collecte en point d'apport volontaire : les ordures ménagères sont là aussi prioritaires. Les habitants utilisant les conteneurs collectifs sont invités à ne pas déposer leurs déchets au pied des conteneurs quand ceux-ci sont saturés et de stocker autant que possible leurs déchets recyclables et verre.



Les déchèteries et les aires de compostage collectif sont fermées et la collecte des encombrants suspendue.



- Facebook
- Twitter
- E-Mail
- Viadeo
- LinkedIn
- Pinterest



[RETOUR À LA LISTE](#)



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02.98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02.98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30